



Département de la Haute Garonne
Commune de
GRENADE SUR GARONNE

A.A.P. LACANAL PJ, LUGA B, RODRIGO A.

Associés au Bureau d'Etudes Adret

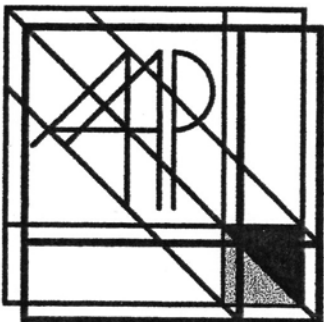
26 rue de Chaussas 31 200 Toulouse

Tél. 05 62 72 06 05 , Fax 05 62 72 01 58

E. Mail : AAP.Architecture@wanadoo.fr

PLU

Plan Local d'Urbanisme
Seconde révision



3

**Projet d'aménagement et
de développement durable**

LES ENJEUX DU PADD

L'organisation générale actuelle du territoire de la commune de Grenade sur Garonne est caractérisée par des occupations du territoire très diverses

La partie urbaine qui se développe sur la terrasse non inondable et de part et d'autre de la Bastide d'une part, de hameaux de moyenne importance à l'écart du centre ville, et une façade commerciale le long de la RD2 à l'entrée de ville.

Le reste du territoire est occupé par des espaces naturels ou se développe

- l'activité agricole
- extraction de matériaux

Une grande partie du territoire est couvert par le PRR de la Garonne et la Save

En fait, il s'agit de ménager la transition entre le gros bourg rural à caractère fortement agricole qu'était encore Grenade au début du siècle et la ville qui doit

- promouvoir l'activité économique (dans le cadre de la Communauté des Communes) en reliant le tissu industriel local aux grands projets de l'Agglomération Toulousaine et notamment le site d'Aéroconstellation

- affirmer un projet urbain cohérent en structurant les quartiers périphériques de La Bastide
- créer les équipements nécessaires à la vie de la commune (enseignement, sportifs, loisirs.), piétons, cyclistes, et personnes à mobilité réduite
- renforcer le rôle de centralité (commune, canton) valeur le centre historique du cœur de ville
- diversifier l'habitat et veiller à l'équilibre social
- développer la qualité environnementale
- limiter les nuisances
- prévenir les risques
- protéger l'Agriculture qui occupe en superficie une place encore importante du territoire communal.

- Promouvoir l'activité économique, implique des zones réservées à l'implantation d'activités de part et d'autre de la route de Toulouse, le long de la RD2 sur la commune de Grenade mais aussi sur les communes reliant la Communauté de Communes aux différents sites industriels des portes de l'agglomération. La mise en place d'une structure industrielle qui se doit forte ne pourra se faire que dans un deuxième temps. En effet un des éléments essentiels du projet est la mise en place du ponts qui traversera la Garonne dans le secteur

LE RÔLE DE CHEF LIEU DE CANTON

De tout temps, Grenade a joué un rôle important dans le Canton. Elle rassemble activités et services.

Aujourd'hui encore s'affirme la volonté de la Communauté des Communes qui choisit le territoire de Grenade pour implanter des activités intercommunales, qu'elles soient à vocation

économique ou de services intercommunaux tels que le ramassage scolaire, la collecte et le tri des déchets ménagers auxquels il faut permettre de fonctionner convenablement.

LA PRÉSERVATION D'UNE QUALITÉ DE VIE RECHERCHÉE

C'est un constat : Grenade est aujourd'hui recherchée pour son cadre de vie et pour la qualité de son environnement, à proximité de la capitale régionale. C'est un bien être qu'il faut savoir préserver : le P.L.U. est un outil de protection à cet égard qui devra donc conserver une zone agricole importante, le secteur des zones protégées ND et des espaces sportifs importants, aux alentours actuels du stadium et de la piscine sur la rive gauche de la Save et dans le quartier de Carpenté sur la rive droite.

Mais toutes ces dispositions vont de pair avec d'autres aménagements. Les uns concernent directement la Commune en matière de réseaux.

Déjà connectée à l'usine de production d'eau potable de Saint Caprais qui lui fournit la presque totalité de ses besoins, sauf en période d'étiage, la Commune abandonnera définitivement les puits qui l'alimentaient auparavant dès la mise en service de l'extension de l'usine à la mi 2005

Le réseau d'assainissement, de type séparatif, dessert les zones agglomérées. La mise en place de tranches progressives a permis de desservir le secteur Croix de Lama, les zones économiques du Sud de la ville, les zones d'habitat dans les secteurs « Mélican et Ferme de Chambert »

. La station d'épuration en fonctionnement doit être redimensionnée.

La commune a retenu le projet de déplacement et le nouveau projet aura une capacité de 12 000 équivalents habitants.

Un projet de station d'épuration est également à l'étude sur le Hameau de Saint Caprais . Des emplacements réservés sont prévus à cet effet dans le PLU

La mise en place d'un réseau d'assainissement pluvial convenable autour de la Bastide répond à un besoin d'assainir ces terres de plaines souvent recouvertes par les eaux en forte période de pluie. Ce réseau est déjà commencé depuis 1993 autour des zones économiques ; il sera progressivement poursuivi.

Il s'appuie sur les données d'une étude commandée par la Commune en 1991 complétée et mise à jour en 2004

La densité importante de la circulation routière transitant à l'intérieur de la ville impose la création de voies de contournement. A la liaison RD 2 - RD 17 vers Ondes déjà réservée sur le P.O.S. actuel, il convient d'adjoindre la prolongation de la déviation du quai de la Garonne vert le Pont du Diable et la jonction entre le RD 2 (Toulouse) et le RD 17 (Montaigut). Des réservations sont prévues à cet effet.

Le Plan Local d'Urbanisme révisé de la Commune de GRENADE doit lui permettre d'atteindre ses objectifs :

Le document d'urbanisme s'inspire donc de ces principes.

LE PROJET

1) AFFIRMER LE PROJET D'AMÉNAGEMENT URBAIN

- Mettre en valeur le coeur de ville
- Relier les quartiers au centre
- Structurer les quartiers (équipement publics liaisons inter quartiers))
- Requalifier les portes de la ville (entrées de ville)
- Proposer un schéma d'aménagement urbain sur l'ensemble de la commune
- Développer un habitat diversifié près de la Bastide (mixité)

2) CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE

- Poursuivre l'aménagement des zones d'activités tant à Grenade que dans le cadre de l'Intercommunalité

3) METTRE EN VALEUR UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ POUR TOUS

- **Développer de nouveaux espaces**
 - itinéraire promenade de la grande plaine
 - aménagement du lieu dit « Les Gargasses » en base de loisirs
 - trame végétale accompagnant les nouvelles voies
 - inciter les habitants de la ville

4) FACILITER LES DEPLACEMENTS

LES ENJEUX DU PADD EN MATIERE D'HABITAT

- mettre en valeur le coeur de la bastide
- développer les quartiers autour du centre
- structurer les zones d'habitat dans les dents creuses entre les principales voies de communication
- construire des équipements publics en à l'interface des ces zones d'habitat pour créer du lien
- contenir l'habitat dans le périmètre constructible dans les hameaux
- aider à la construction de logements sociaux
- affirmer les entrées de ville
- construire et mettre en conformité les équipements publics (gendarmerie, stations d'épuration....)



METTRE EN VALEUR LE COEUR HISTORIQUE



QUARTIERS AUTOUR DU COEUR DE VILLE A DYNAMISER



CONFORTER LES SECTEURS URBANISÉS EXISTANTS (DENTS CREUSES, PARCELLES NON BÂTIES)



EQUIPEMENT PUBLICS A METTRE EN PLACE QUI SERVIRONT DE BASE A LA REQUALIFICATION DU NOUVEAU QUARTIER



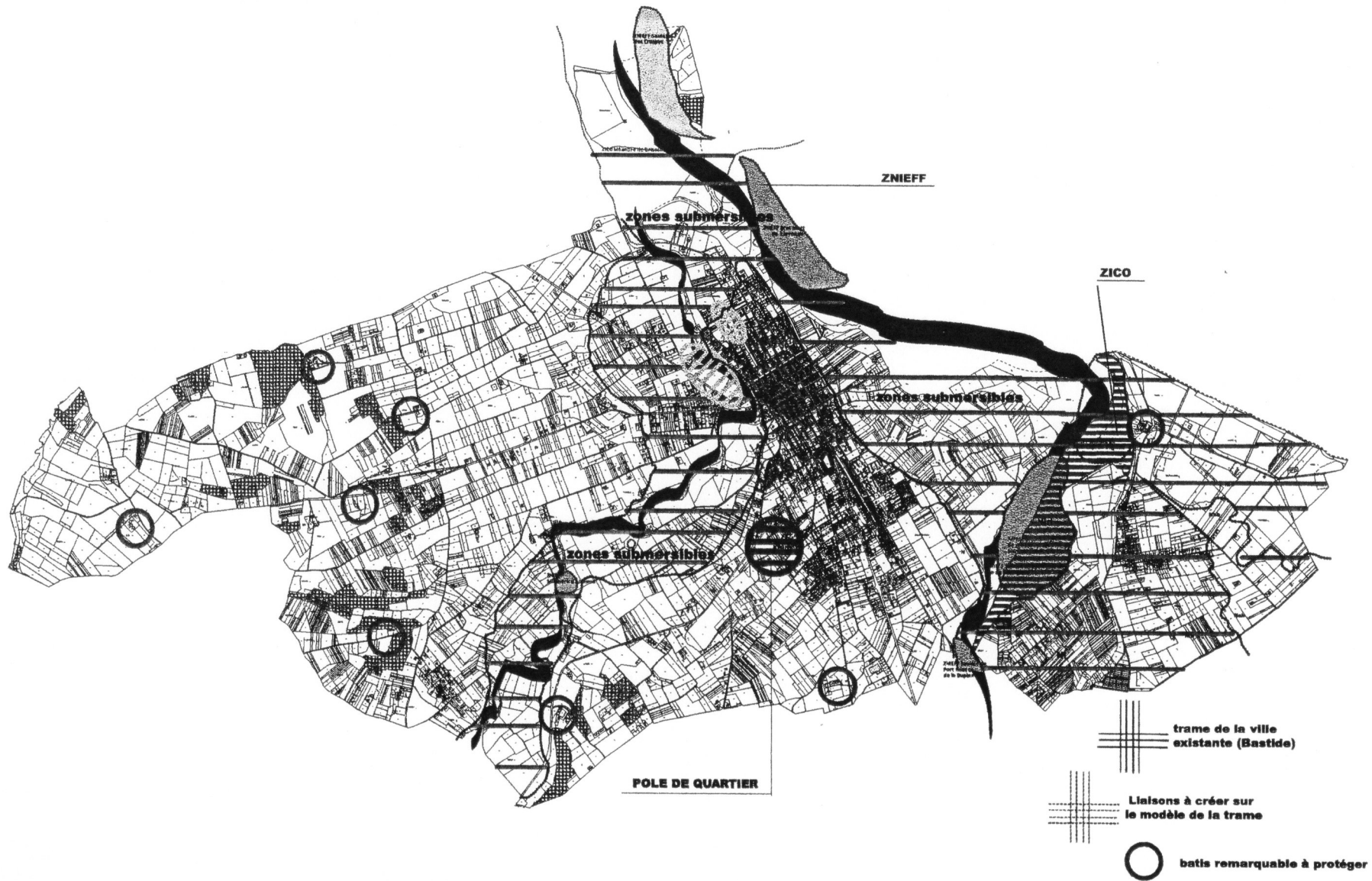
CONFORTER LES HAMEAUX EXISTANTS A L'INTÉRIEUR DES PÉRIMÈTRES CONSTRUCTIBLES



BATIMENTS DE CARACTÈRE

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Grenade sur Garonne
Phase Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

**METTRE EN VALEUR LE CADRE DE VIE
DEVELOPPER LA QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE
(PADD commune de Grenade sur Garonne)**



FACILITER LES DEPLACEMENTS

Projet de mise en place d'une voie de contournement entre la RD 2 et la RD 17 route de Lanomezan et également entre la RD 2 et la RD17 chemin de Laréole. Ces contournements seront traités en boulevards urbains .

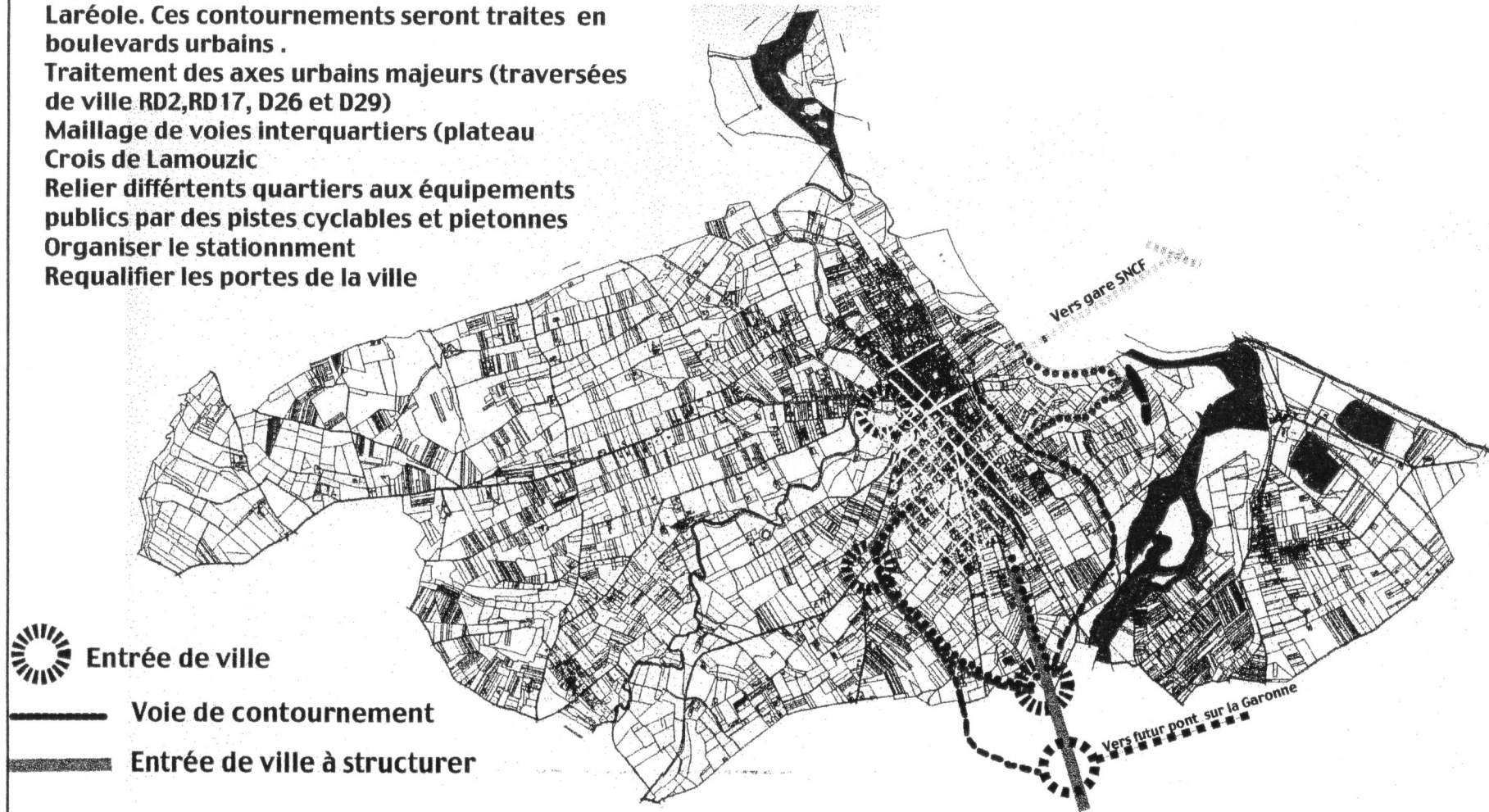
Traitement des axes urbains majeurs (traversées de ville RD2, RD17, D26 et D29)

Maillage de voies interquartiers (plateau Crois de Lamouzic

Relier différents quartiers aux équipements publics par des pistes cyclables et piétonnes

Organiser le stationnement

Requalifier les portes de la ville



**Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Grenade sur Garonne
Phase Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)**